



LES AMIS DE L'ÉGLISE SAINT-LOUIS DU PRYTANÉE NATIONAL MILITAIRE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901



Madame, Monsieur,

Notre association a, à son actif, initié et coordonné la restauration de deux tableaux historiques majeurs de l'église du Prytanée : l'Annonciation au centre du retable et *Le martyre des Macchabées* au fond du vestibule d'entrée. A la suite de la dorure à la feuille de l'encadrement de l'Annonciation, le tabernacle et sa prédelle ont à leur tour été redorés. La restauration des autels des chapelles Notre-Dame et Saint-Joseph est maintenant achevée avec une participation des *Amis de l'église Saint-Louis*. D'autres actions sont nécessaires comme la restauration et le remontage du campanile de la "tour de bois", la restauration du tableau la « Descente de Croix » par Lépicié d'après Jouvenet ou encore la consolidation de la balustrade de communion inscrite à l'inventaire supplémentaire des objets mobiliers, sans oublier la reconstitution, à terme, de la statuaire polychrome en terre cuite du grand retable, disparue depuis 1793.

C'est pourquoi votre adhésion nouvelle ou renouvelée nous est précieuse car elle encourage les financeurs publics et privés à nous faire confiance et à soutenir notre action. Nous avons donc plus que jamais besoin de vous !

Espérant vous compter parmi nous, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

Jean-Claude MÉNARD,
Président de l'association

Laurent WAQUET,
Secrétaire

Adrien FORTINEAU,
Trésorier



BULLETIN D'ADHÉSION AUX AMIS DE L'ÉGLISE SAINT-LOUIS DU PRYTANÉE (à renvoyer à l'adresse indiquée ci-dessous)

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

souhaite adhérer à l'association des Amis de l'église Saint-Louis du Prytanée national militaire et verse pour cela la cotisation dont le montant a été fixé par l'AGO 2010 (*Un reçu fiscal est délivré à partir de 30 euros, donnant droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant versé. Ainsi, une cotisation de 30 euros ne vous revient en réalité qu'à 10 euros.*)

Merci de bien vouloir libeller votre règlement à l'ordre de : Association Les Amis de l'église Saint-Louis du Prytanée et l'adresser à **Association " Les Amis de l'église Saint-Louis du Prytanée national militaire" – 72208 La Flèche Cedex.**

Membre ordinaire : 10 euros – Membre bienfaiteur : 30 euros ou plus – Élève ou étudiant : 5 euros.

Fait à, le

Signature :